

Connectivité régionale

Poursuivant le mandat confié par les instances décisionnelles, le Secrétariat général a maintenu le dialogue avec les parties prenantes concernées par le triple chantier de la connectivité (maritime, aérienne et numérique). Le Secrétariat général suit plus particulièrement l'avancement du projet de câble haut débit régional METISS. Les membres du consortium METISS continuent de promouvoir ce projet comme une initiative de la COI et invitent régulièrement le Secrétariat général à participer aux réunions.

Concernant le transport maritime, le Secrétariat général a tenu des consultations *ad hoc* avec les parties prenantes du secteur ainsi que les partenaires au développement, notamment le Japon et la Banque mondiale. Des perspectives de collaboration se dessinent notamment avec le Japon en appui à la réflexion et à une action régionale en faveur du transport maritime.

Au sujet de la connectivité aérienne, après le lancement de l'Alliance Vanille des transporteurs aériens en 2016, le Secrétariat général a gardé une ligne de dialogue avec les responsables des comités des compagnies aériennes et des aviations civiles. Ce dossier reste tributaire de la volonté des parties d'avancer concrètement. Le Secrétariat général poursuit son plaidoyer pour une réactivation des actions conjointes.

Sur le front de la connectivité numérique, des résultats concrets et majeurs ont été enregistrés. Après la signature de l'Accord créant le consortium METISS sous l'égide de la COI en décembre 2017, les membres du consortium (Telma de Madagascar, CEB FiberNet et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion) ont signé un contrat de construction du câble avec Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A en février 2018. En novembre de la même année, le consortium a signé un contrat avec Liquid Telecom South Africa, leader africain de la gestion des câbles optiques, pour l'atterrissement du câble au Kwazulu Natal. Depuis, les membres du consortium ont obtenu les permis nécessaires dans les quatre pays concernés (Maurice, Madagascar, La Réunion et Afrique du Sud) et six stations d'atterrissement ont été construites. Le déploiement du câble est prévu de débuter d'ici la fin du mois de mars. La COI sera activement associée aux opérations de visibilité conduites dans chacun des territoires. Parallèlement, la COI poursuit son plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires dans le secteur des TIC pour accompagner l'émergence d'une transition numérique au niveau régional.

METISS, c'est...

- 6 opérateurs de 3 pays
- Un câble de 3 000 km reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud
- Un débit de 24 000 Gigabits / seconde
- Un investissement de 40 millions €

Proposition de décision

Le Comité des OPL :

- a) Félicite le Secrétariat général pour l'instruction réussie et l'accompagnement actif à l'avancement du projet METISS et l'encourage à participer aux événements de visibilité en mobilisant les autorités nationales concernées ;
- b) Invite le Secrétariat général à poursuivre ses efforts en faveur du climat des affaires du secteur des TIC en complément de son accompagnement au projet infrastructurel METISS ;
- c) Encourage le Secrétariat général à poursuivre les discussions avec les partenaires au développement, notamment avec le Japon et la Banque mondiale, pour la mise en œuvre d'activités en faveur de la connectivité régionale indispensable à l'intégration économique des îles à l'Afrique continentale.

Rappel des décisions du 33^{ème} Conseil des ministres :

- a) Félicite le Secrétariat général pour son rôle moteur dans la structuration du projet METISS conduisant à la signature d'un accord de construction et de gestion d'un nouveau câble à fibre optique régional par six opérateurs privés de la région ;
- b) Encourage le Secrétariat général à suivre avec attention l'évolution du projet METISS ;
- c) Demande au Secrétariat général de rendre effective la coopération avec l'Estonie en vue de la mise en place, dans la région, d'une e-GA régionale ;
- d) Encourage le Secrétariat général à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre d'activités en faveur de la connectivité aérienne et de la desserte maritime répondant aux besoins spécifiques de notre espace insulaire.